

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
HAUTE-LOIRE**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT JUST-MALMONT**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	26

Séance du 4 juillet 2024

N°24-07-13

Date de la convocation  
26 juin 2024**L'an deux mil vingt-quatre  
et le quatre juillet**

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi salle du Conseil sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

**Présents :**

M Frédéric GIRODET, Mme Odile PRADIER, M Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M. Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, M Jean FERNANDES, M André MOLLE Adjoints, Mme Pamela MARODON, M Denis SALANON Conseillers Municipaux Délégués, Mme Véronique MAURIN, Mme Mélanie PICHON, M Jean-Paul MASSARDIER, M FOULTIER Benjamin, Mme Emilie MASSARDIER, M David CHAUDIER, M Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, M Christophe PIOT, Mme Maguy FOULTIER, M Patrice FRANÇON Conseillers Municipaux

**Absents excusés avec pouvoir :**

Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN qui a donné pouvoir à Mme Odile PRADIER  
Mme Arlette CHAPELLON qui a donné pouvoir à M Joseph BUGNAZET  
Mme Chrystelle BERTINELLI qui a donné pouvoir à Mme Dominique COLOMB,  
M Joël AUROUZE qui a donné pouvoir à M André MOLLE  
Mme Maryline MOUNIER qui a donné pouvoir à M Alain MONDON

**Absents excusés sans pouvoir**

Mme Anne VINSON

Mme Mélanie PICHON a été nommée secrétaire de séance

**Objet : Choix des entreprises pour la réhabilitation de la mairie de SAINT JUST-MALMONT et de ses locaux annexes**

Monsieur le Maire évoque les travaux de réhabilitation de la mairie de SAINT JUST-MALMONT et de ses locaux annexes.

Le mode de passation retenu pour cette consultation est la procédure adaptée.

L'appel d'offres a été lancé le 16/04/2024. L'avis d'appel public à la concurrence a été publié sur le profil acheteur le 16 avril 2024. La date limite de réception des offres a été fixée au 23 Mai 2024 à 12h00.

Suite aux réunions de la commission d'appel d'offres du lundi 17 juin 2024 et du lundi 1<sup>er</sup> juillet 2024 et à la présentation du Rapport d'Analyses des Offres, il est proposé de retenir les entreprises suivantes, pour chacun des lots :

**AR Prefecture**043-214302051-20240704-DCM240713-DE  
Reçu le 11/07/2024

LOTS	ESTIMATION MAITRISE D'ŒUVRE PRO HT	ENTREPRISES	MONTANT HT
Lot 1 - Désamiantage - Démolition	143 600.00 €	MALIA TP DEMOLITIONS	136 951.81 €
Lot 2 – Gros œuvre	290 600.00 €	ROYER	300 463.39 €
Lot 3 – Couverture tuiles – Zinguerie	62 600.00 €	LAMANCHE	59 205.15 €
Lot 4 – Etanchéité	72 800.00 €		SANS SUITE – Changement technique – Consultation à relancer.
Lot 5 - Façades	208 700.00 €	CFF	217 537.69 €
Lot 6 – Menuiseries extérieures Aluminium – Portes automatiques	116 500.00 €	DURIEUX FERMETURES	102 506.00 €
Lot 7 – Serrurerie	125 200.00 €		INFRUCTUEUX Consultation à relancer
Lot 8 – Menuiseries intérieures	133 300.00 €	FORISSIER GUILHOT MENUISERIE	118 957.01 €
Lot 9 – Isolation Plâtrerie Peinture Plafonds	259 600.00 €	PEPIER CHARREL	186 447.06 €
Lot 10 – Revêtements de sols – Faïences	84 900.00 €	ASTRUC	111 967.08 €
Lot 11 - Mobilier	48 000.00 €	FORISSIER GUILHOT MENUISERIE	46 149.47 €
Lot 12 – Electricité – Courants faibles	195 000.00 €	JOUBERT	189 265.22 €
Lot 13 – Chauffage Ventilation Climatisation Plomberie Sanitaire	330 000.00 €		INFRUCTUEUX Consultation à relancer
Lot 14 – Equipements d'office	37 000.00 €	HORIS BONNET THIRODE	34 496.00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>2 107 800.00 €</b>		<b>1 503 945.88 €</b>
		<b>TOTAUX avec estimation MOE, lots sans suite et infructueux (lots 4/7/13)</b>	<b>2 031 945.88 €</b>

Monsieur le Maire indique que pour les lots 7 et 13, les entreprises qui ont répondu sont nettement au-dessus de l'estimation et que ces lots sont déclarés infructueux.

Quant au lot 4, il est déclaré sans suite, une modification technique étant intervenue et il est nécessaire de lancer une nouvelle consultation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le rapport d'analyse des offres présenté.
- **DE RETENIR** pour chacun des lots, les entreprises précitées ci-dessus.
- **DECLARE** infructueux les lots 7 et 13, et sans suite le lot 4
- **INDIQUE** qu'une nouvelle consultation devra être relancée pour les lots 4, 7 et 13.
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget 2024
- **D'AUTORISER** M. Le MAIRE à signer les marchés correspondant aux différents lots et toutes les pièces nécessaires à l'exécution des présentes dispositions.

Fait et délibéré en mairie ce jour, mois et an susdits  
A Saint Just Malmont, le 4 Juillet 2024

Le Maire,  
Frédéric GIRODET



La secrétaire de séance  
Mme Mélanie PICHON

*Pichon*

**AR Prefecture**

043-214302051-20240704-DCM240713-DE  
Reçu le 11/07/2024